

tion des plantes, qui joue probablement, dans la nutrition, un rôle plus efficace que l'eau pure.

En jetant un coup d'œil sur la dernière colonne du tableau, on constate que la valeur de l'ensilage varie dans des proportions considérables. La valeur moyenne de ces quinze échantillons est de \$2.17. Le No 29 atteint \$2.78, tandis que le No 21 descend à \$1.22 ; soit une différence de cent quarante pour cent. J'attribue à la méthode d'ensemencement, et surtout à la distance insuffisante laissée entre les rangs, la faible valeur des Nos 24, 26, 31 et 32. En rangs serrés, les tiges sont privées d'air et de lumière ; elles se gorgent d'eau et ne peuvent former leur grain, souvent même l'épi fait défaut. Il faut les laisser sur le champ jusqu'à une époque avancée pour leur permettre d'atteindre un degré de maturité convenable, et alors le ligneux, c'est-à-dire la partie la moins digeste, se développe au préjudice des autres composés. J'ai appris que les Nos 24, 26, 31, 32 ont été semés en rangs distants de 18 à 24 pouces. Au lieu que les Nos 25, 28, 29, 30, ont été semés à 30 et 36 pouces. Le No 21 a été semé apparemment à la volée. Quant à la variété de maïs, je ne suis pas encore en état d'en recommander une de préférence à une autre. Le maïs de l'ouest—Western—en général, a donné satisfaction. Le No 29 du tableau des analyses est un échantillon de ce maïs qui a donné près de 20 tonnes par arpent.

Je ne veux pas tirer de cette première étude des conclusions rigoureuses, mais je crois qu'il sera toujours avantageux pour les cultivateurs de semer le maïs destiné à l'ensilage en rangs distants d'au moins 30 pouces. Ils obtiendront une conserve de qualité supérieure, sinon un plus fort rendement, en semant à 36 pouces.

Je trouve dans le rapport d'une station expérimentale des États-Unis, l'analyse de quarante sept échantillons d'ensilage de maïs. Cette analyse calculée suivant la base que j'ai adoptée, indiquerait une valeur moyenne de \$2.47 par tonne. Il y a par conséquent entre cette moyenne et celle que je donne à notre ensilage une différence notable qu'il importe de réduire. Je crois que nous pouvons atteindre \$2.25 à \$2.30 et que le premier pas à faire dans ce but est de semer 36 pouces.

RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE 15 ÉCHANTILLONS DE MAÏS

|         | Eau.  | Protéine. | Matières grasses. | Mat. non azotées—sucre, amidon, etc. | Ligneux : Fibres, cellulose. | Cendres. | Valeur comparative d'une tonne |
|---------|-------|-----------|-------------------|--------------------------------------|------------------------------|----------|--------------------------------|
| Nos     | p. c. | p. c.     | p. c.             | p. c.                                | p. c.                        | p. c.    | \$ c.                          |
| 21      | 88.88 | 0.56      | 0.34              | 4.92                                 | 4.35                         | 0.93     | 1.22                           |
| 22      | 81.99 | 1.41      | 0.64              | 6.89                                 | 4.05                         | 1.03     | 1.92                           |
| 23      | 83.47 | 2.26      | 1.21              | 7.62                                 | 4.40                         | 1.09     | 2.67                           |
| 24      | 84.14 | 1.23      | 0.82              | 8.05                                 | 4.69                         | 1.07     | 2.09                           |
| 25      | 81.95 | 1.36      | 1.92              | 7.98                                 | 6.07                         | 1.61     | 2.34                           |
| 26      | 82.88 | 0.92      | 0.91              | 8.81                                 | 4.97                         | 1.51     | 2.10                           |
| 27      | 80.94 | 1.42      | 0.34              | 8.26                                 | 6.74                         | 2.30     | 2.14                           |
| 28      | 77.63 | 1.70      | 0.84              | 11.00                                | 7.00                         | 1.77     | 2.78                           |
| 29      | 80.11 | 2.09      | 1.31              | 8.97                                 | 6.32                         | 1.21     | 2.92                           |
| 30      | 82.18 | 1.27      | 0.86              | 8.07                                 | 6.06                         | 1.57     | 2.23                           |
| 31      | 84.01 | 0.88      | 1.95              | 6.24                                 | 5.28                         | 1.41     | 1.95                           |
| 32      | 87.15 | 1.14      | 0.83              | 4.38                                 | 5.58                         | 0.91     | 1.74                           |
| 33      | 87.16 | 0.98      | 0.57              | 5.21                                 | 5.04                         | 1.04     | 1.60                           |
| 34      | 79.62 | 1.89      | 0.94              | 8.79                                 | 7.51                         | 1.26     | 2.72                           |
| 35      | 83.93 | 1.37      | 0.67              | 7.46                                 | 5.45                         | 1.13     | 2.08                           |
| Moyenne | 83.34 | 1.37      | 0.83              | 7.51                                 | 6.57                         | 1.32     | 2.17                           |

C. P. CHOQUETTE, PTRE.

Directeur de la Station expérimentale, P. Q.

Collège de St-Hyacinthe, 1 mai 1890.

## ECHO DES CERCLES

Cercle agricole de Sainte-Scholastique, 11 avril, 1890.—Présidence de M. Jos. Langlois.

M. le président ouvre la troisième séance avec satisfaction et témoigne sa confiance en l'avenir du cercle.

Le révérend M. Hélu, président honoraire, s'intéresse vivement au succès de la nouvelle institution et lui donne qu'avec sa haute surveillance et sa protection spéciale, le cercle contribuera grandement au progrès moral et matériel de la paroisse.

M. O. E. Dalaire veut bien accepter la fonction de secrétaire, *pro tempore*, et propose pour sujet de discussion, ceci :

Supposons qu'un des meilleurs cultivateurs de votre paroisse meure aujourd'hui (en avril) et laisse sa propriété en bon ordre, clôtures, fossés, instruments aratoires, stock ordinaire, bon terrain, etc., avec le système de culture ordinaire de la paroisse, un jeune homme de 21 ans qui sait cultiver de cette manière, qui a bonne santé et qui a une bonne femme, comprenez-vous, une faiseuse d'argent, peut-il acheter cette terre de 40,000 francs, complètement à crédit et la payer dans 20 ans ? La première année, il aurait à payer \$100.00 d'intérêts, plus 2,000 francs (\$400.00) sur le capital, en diminuant chaque année, mais aussi en élevant sa famille dans les conditions ordinaires (1)

(1) La question est très bien posée, mais le problème est très complexe. Voyons : notre jeune homme doit-il s'engager à payer, dès la première année, \$400 d'intérêt et \$400.00 de capital, ou \$800 en tout ? Ce nous semble une imprudence, car tous les membres semblent admettre que le *bon cultivateur* qui vient de mourir ne faisait pas \$800 en sus de ses dépenses. Il faudra donc changer de suite le système ; cela entraîne à des frais et ces frais ne sauraient être retrouvés dès la 1ère année. D'ailleurs notre jeune homme n'a rien devant lui, — il s'endette grandement ; il ne doit donc pas s'endetter davantage, excepté pour les choses absolument indispensables, car ces choses, il aurait à les payer en sus des \$800.00. Dans ces circonstances, nous tacherions de ne payer que 4% d'intérêt ou bien 5%, au moins pendant les trois premières années. Ce n'est qu'à la quatrième année que notre jeune homme devrait commencer à payer son capital. Dans l'intervalle, il aurait eu le temps de transformer toute sa culture et de la rendre suffisamment payante pour faire face à ses obligations.

Voilà notre appréciation, mais sujette à l'approbation, ou autrement, des membres du cercle de St. Eustache. E. A. B.

Rév. M. Hélu.—Non, pas avec le système de culture généralement pratiqué.

M. le président.—Certainement non, avec la culture ordinaire des grains.

Toute l'assemblée est unanime à dire non, avec le système ordinaire de culture ; mais en cultivant autrement, plusieurs disent que oui, et donnent pour exemples certains cultivateurs qui ont commencé avec rien et qui sont aujourd'hui riches.

M. le secrétaire.—Puisque de l'aveu de plusieurs, *mon jeune homme* peut entreprendre cela, je me permettrai de demander à chacun de vous, messieurs, un bon conseil pour ce *jeune homme*. C'est en suivant de *bons conseils* qu'un jeune homme peut prospérer ?

M. Langlois.—Il devra cultiver d'après un plan, un système de rotation basé sur la propriété qu'il a achetée, bien étudier ce système général de culture, en rapport avec le marché ; ne pas compter sur la culture des grains, et être très soigneux de son stock.

Et, sur toutes choses, des fumiers, comme cela est dit plus bas.

Ed. A. B.

Rév. M. Hélu.—Si les premières années sont favorables, il devra payer plus de 2000 francs sur le capital, surtout la première année. Et compter beaucoup sur le stock, les bonnes vaches laitières. (2)

(2) Nous admettrons qu'il faut compter sur les frais additionnels de la famille grandissante ; que par conséquent, il faut économiser pendant que les dépenses à la maison sont faibles.—Mais comment transformer dès la première année sa culture et faire d'aussi gros paiements ? C'est ce que nous ne pouvons voir !

E. A. B.